

Dominique POTIER
Député de Meurthe-et-Moselle

Monsieur Edouard Philippe
Premier Ministre
Hotel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Toul, le 24 avril 2020

N/Réf : 51-20
Objet : Financement Centre Hospitalier de Toul

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons alerté Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé le 2 mars dernier sur les conditions dans lesquelles se met en place la permanence des soins (PDSSES) au sein du Groupement Hospitalier de Territoire 7 et les risques graves qu'elles font peser sur l'organisation médicale et notamment le positionnement de l'hôpital de Toul dans le paysage sanitaire sud lorrain.

En l'absence de réponse des services de l'Etat, nous pouvions néanmoins espérer que soit enclenchée la concertation que nous appelons de nos vœux avec Alde Harmand, Président du Conseil de Surveillance et Maire de Toul. Vous imaginez donc la stupeur de la communauté médicale et des élus du territoire à la réception en pleine crise pandémique de l'arrêté 2020-0569 qui fixe l'attribution des crédits du Fonds d'Intervention Régional (FIR) pour l'année 2020 à un total de 855 288 €.

Après 6 semaines d'un engagement hors du commun contre l'épidémie du covid-19 dans le Grand Est, l'annonce de la baisse de la dotation de fonctionnement de 380 719 €, soit une baisse d'environ 30 % du total du FIR et de 58 % pour le seul PDSE apparaît comme une provocation, tant pour les soignants que pour les élus de ce territoire engagés depuis 2012 au service du renforcement et de la performance de l'offre de soin d'un bassin de vie, qui fait par ailleurs l'objet d'un Contrat Local de Santé exemplaire dans la mise en œuvre des politiques de santé publique.

L'indispensable refondation de notre appareil de santé publique ne peut s'ouvrir dans la continuité de l'approche budgétaire de l'avant Covid-19 et nous voulons croire que la controverse ouverte sur le projet de refondation du CHRU de Nancy-Brabois avait été tranchée au sommet de l'Etat il y a à peine quelques jours. La contradiction entre les déclarations qui ont accompagné cette décision et le caractère inique du courrier qui vient d'être adressé au directeur du Centre Hospitalier nous laisse imaginer un incident administratif, tant son contenu apparaît anachronique à des équipes épuisées et dans l'attente d'une relève. L'heure est à l'évaluation des crédits non reconductibles qui permettront la prise en charge des dépenses exceptionnelles générées par la crise et, en aucun cas, à la poursuite des seules logiques comptables dont nous faisons l'expérience des conséquences tragiques.

.../...

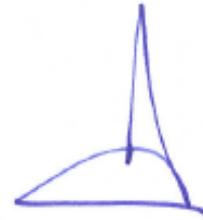
L'indignation est vive au sein de la communauté médicale et territoriale. Nous ne pouvons ajouter du désespoir et du désordre à l'heure où vous appelez à l'unité de notre Nation dans la traversée d'une épreuve sanitaire, économique et sociale dans laquelle toutes les forces de notre territoire sont pleinement engagées.

C'est pourquoi nous vous demandons au nom de l'ensemble des responsables politiques du Toulais d'annuler cette décision et de reconsidérer la modernisation de notre système de santé, ici comme ailleurs, à l'aune des leçons que nous devons tirer collectivement de la pandémie : la santé du monde d'après ne peut pas être pire que celle d'avant !

Certain de votre compréhension, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.



Alde Harmand



Dominique Potier

Copie à :
Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé
Madame la Préfète de Région Grand Est
Madame la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle